



**ORDURES MÉNAGÈRES,
COLLECTE LE MERCREDI**



**DÉCHETS RECYCLABLES,
COLLECTE LE MERCREDI**

TOUTES LES COLLECTES DE LA SEMAINE SONT DÉCALÉES D'UNE JOURNÉE À PARTIR DU JOUR FÉRIÉ, VOIR TABLEAU CI-DESSOUS :

Jours fériés	Collectes du mercredi reportées au
1 ^{er} janvier	jeu 2 janvier
21 avril	jeu 24 avril
1 ^{er} mai	Collecte maintenue
8 mai	Collecte maintenue
29 mai	Collecte maintenue
9 juin	jeu 12 juin
14 juillet	jeu 17 juillet
15 août	Collecte maintenue
11 novembre	jeu 13 novembre
25 décembre	Collecte maintenue

MÉMO :

Je sors mes bacs la veille au soir, je les présente en bord de voirie et poignées vers la route et je les rentre le plus tôt possible après la collecte

MÉMO TRI

TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS



UNE SEULE QUESTION À SE POSER, C'EST UN EMBALLAGE ? JE LE TRIE EN VRAC ET PAS EN SAC !

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



À DÉPOSER DANS UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE, PRÈS DE CHEZ VOUS.

À TRIER

TEXTILE & CHAUSSURES



À DÉPOSER DANS UNE BORNE TEXTILE, PRÈS DE CHEZ VOUS.

À TRIER

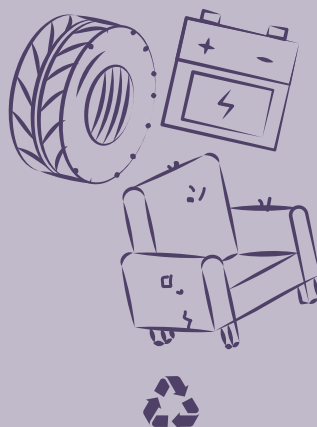
DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX



ÉPLUCHURES, MARC DE CAFÉ, SACHETS DE THÉ, COQUILLES D'ŒUFS, PAPIER ABSORBANT, PLANTES FANÉES, HERBES & FEUILLES, BROYAT.

AU COMPOST

DÉCHETTERIE



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES, AMPOULES, MOBILIER ET MATELAS, LES VÉGÉTAUX, RÉSIDUS DE MES TRAVAUX, OBJETS VOLUMINEUX, MATÉRIEL DANGEREUX, PNEUS, PILES...

À TRIER

ORDURES MÉNAGÈRES



CE QUI N'EST NI RECYCLABLE NI COMPOSTABLE DOIT ÊTRE JETÉ EN SAC.

À JETER